



Extrait de délibération

Identifiant
2019-05-06

Comité syndical 20 mai 2019 – Parthenay

L'An Deux Mille dix neuf le vingt mai à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.
Mme Nathalie BRESCIA a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation : 14 mai 2019
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 16 titulaires / 1 suppléant
Absents, excusés : 15 titulaires / 30 suppléants
Votants : 17

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	NOLOT Monique, FOUILLET Olivier	COIFFARD Jean-François, BIRONNEAU Pascal		
Parthenay-Gâtine	BELY Françoise, CUBAUD Olivier, GAILLARD Didier, BOUCHER Hervé-Loïc, DIEUMEGARD Claude, GUERIN Jean-Claude, LARGEAU Béatrice, ALBERT Philippe, BRESCIA Nathalie	GILBERT Véronique, De TALHOUET ROY Hervé, ROUVREAU Laurent, BERGEON Patrice, DUFOUR Jean-Paul	PILLOT Jean	
Val de Gâtine	BARANGER Johann, OLIVIER Pascal, RIMBEAU Jean-Pierre, MINEAU Nadine, MORIN Joël	GUERIT Jean-Philippe, BASTY Jean-Pierre, EVRARD Elisabeth, LEMAITRE Thierry, CHAUSSERAY Francine, DOUTEAU Patrice, BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul		

PLIE : Programmation 2019 du Fonds Social Européen dans le département des Deux-Sèvres

Didier Gaillard - Ronan Cesbron

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (**P.L.I.E.**) a pour finalité de favoriser **une coordination territoriale et une mobilisation de moyens supplémentaires afin d'améliorer le retour dans l'emploi des publics confrontés à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.**

Créé en 2000, il a été géré sous forme de convention cadre pendant sept ans, puis il a fait l'objet en 2008, d'une demande de subvention globale jusqu'au 31 décembre 2013. Cette subvention globale a été prolongée pour l'année 2014 avant la mise en œuvre du **Programme Opérationnel National FSE 2014-2020.**

Le PLIE s'appuie sur un **protocole d'accord** (acte fondateur et cadre de référence du PLIE) signé par l'Etat, le Conseil Départemental des Deux-Sèvres et le Pays de Gâtine, qui formalise l'acte politique et détermine les objectifs locaux du PLIE.

Les PLIE sont inscrits comme bénéficiaires au sein du Programme Opérationnel National FSE pour l'Emploi et l'Inclusion, adopté par la Commission européenne le 10 octobre 2014, au titre des objectifs suivants:

- de l'**AXE 3 au titre de l'objectif spécifique 1** « Augmenter le nombre de parcours intégrés d'accès à l'emploi des publics très éloignés de l'emploi en appréhendant les difficultés rencontrées de manière globale »
- de l'**AXE 3 au titre de l'objectif spécifique 2** « Mobilisation des employeurs et des entreprises dans les parcours d'insertion »
- de l'**AXE 3 au titre de l'objectif spécifique 3** « Développer les projets de coordination et d'animation de l'offre en faveur de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire »

Le Conseil départemental a publié les appels à projets FSE 2019 sur son site internet. Au regard des missions réalisées dans le cadre du PLIE, le Pays peut répondre à l'appel à projet présentés ci-dessous " Accompagnement de type " référence de parcours " pour les publics PLIE de la Gâtine

L'opération éligible au FSE en 2019 est présentée avec le plan de financement détaillé dans le tableau suivant.

Le Comité Syndical décide :

- de valider le plan de financement des opérations éligibles
- d'autoriser le Président à déposer les dossiers de candidature aux appels à projets FSE 2019
- d'autoriser le Président à signer tous les documents afférents à ces appels à projets.



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national "Emploi et Inclusion" 2014-2020

**Programmation 2019 du Fonds Social Européen dans le département des Deux-Sèvres.
Plan de financement de l'opération portée par le Pays de Gâtine dans le cadre du PLIE en 2019**

"Réfèrent de parcours emploi PLIE"

Dépenses	Prévisionnel	
	€	%
Postes de dépenses		
Dépenses directes (1+2+3+4)	12 270,00	
1. Personnel	12 270,00	83%
2. Fonctionnement		0%
3. Prestations externes		0%
4. liées aux participants		0%
5. Dépenses ind de fonctionnement	2 454,00	17%
6. Dépenses en nature		0%
Dépenses totales	14 724,00	100%
Ressources	Prévisionnel	
Financeurs	€	%
1. Fonds social européen (FSE)	11 124,00	76%
2. Autres financements publics	3 600,00	24%
Département des Deux-Sèvres	3 600,00	
3. Financements externes privées	-	
4. Autofinancement	-	0%
Recettes générées		
Autres autofinancement		
5. Apports en nature		0%
Ressources totales	14 724,00	100%

Pour copie conforme